

PATRIMOINE

ARTOTHÈQUE : UNE OEUVRE CHEZ SOI

Pour cette nouvelle édition, l'artothèque investit le centre a
Rendez-vous vendredi 5 décembre pour participer à une so
sera possible d'emprunter une œuvre d'art du Fonds Munic
L'occasion de découvrir les artistes de la collection !

© ville de Pantin

 **05DÉC.**

 17:00 - 20:00

 Mairie de Pantin - Centre
administratif
Église

Public : Adulte, Enfant (4-11 ans)

UNE SOIRÉE POUR EMPRUNTER UNE ŒUVRE

Au cours de cette soirée, Pantinois et travailleurs à Pantin pourront choisir une œuvre du Fonds Municipal d'Art Contemporain, le FMAC-P, pour l'installer chez eux et vivre à ses côtés.

QU'EST-CE QU'UNE ARTOTHÈQUE ?

Une artothèque est aux œuvres d'art ce qu'une bibliothèque est aux livres : un lieu qui réunit des œuvres à emprunter pour en installer une chez soi.

QUELLES ŒUVRES DANS L'ARTOTHÈQUE DE PANTIN ?

Depuis 1991, la ville de Pantin achète des œuvres contemporaines. L'objectif est de soutenir les artistes pantinois qui vivent, ont leur atelier et exposent à Pantin. En 2004, le FMAC-P, conservait 65 œuvres, en 2021, il en compte plus de 300. Expositions, conférences, mise en ligne de l'inventaire et musée virtuel favorisent la connaissance du fonds avec le public.

COMMENT ÇA MARCHE ?

- › Deux fois par an, une soirée pour choisir une œuvre
- › Emprunt d'une seule œuvre à la fois
- › La demande de prêt ne se fait que le temps de la soirée
- › Durée du prêt 5 mois
- › Emprunt gratuit
- › Retrait de l'œuvre lors de la soirée, transportée et installée par l'emprunteur

QUELLES CONDITIONS D'EMPRUNT ?

› Réservé aux personnes majeures résidant ou travaillant à Pantin
<https://www.pantin.fr/la-ville/a-ne-pas-manquer-agenda/artotheque-une-oeuvre-chez-soi-4301>

• Réserve aux personnes majeures résidant ou travaillant à Pantin.

- Sur présentation d' :
 - un justificatif de domicile de moins de 3 mois ou un justificatif de travail,
 - une pièce d'identité en cours de validité (carte nationale d'identité ou passeport),
 - une attestation d'assurance habitation.
- Disposer d'un mur loin de sources d'eau et de chaleur pour accrocher l'œuvre

INFORMATIONS PRATIQUES

- Vendredi 5 décembre de 17h à 20h
- Centre administratif municipal, 84/88, avenue du Général-Leclerc, Pantin.
- Gratuit. Entrée libre

Découvrez le Fonds d'art municipal sur le site internet [Patrimoine de la ville de Pantin](https://www.pantin.fr/la-ville/a-ne-pas-manquer-agenda/artotheque-une-oeuvre-chez-soi-4301).
Pour plus de renseignements consultez le site internet [Patrimoine de la ville de Pantin](https://www.pantin.fr/la-ville/a-ne-pas-manquer-agenda/artotheque-une-oeuvre-chez-soi-4301) ou par téléphone au 01 49 15 39 99

CENTRE ADMINISTRATIF

84/88 AVENUE DU GÉNÉRAL LECLERC
93507 PANTIN CEDEX
 01 49 15 40 00

HORAIRES D'OUVERTURE :

LUNDI, MARDI, MERCREDI, VENDREDI : 8H30 À 12H30 ET 13H30 À 17H30*
JEUDI : 13H30 - 17H30*

SAMEDI (UNIQUEMENT LE PÔLE ÉTAT CIVIL, ÉLECTIONS ET FUNÉRAIRE) : 9H À 12H30*

*LES GUICHETS N'ACCUEILLENT PLUS DE PUBLIC UNE DEMI-HEURE AVANT
LA FERMETURE AFIN DE TRAITER LES DERNIÈRES DEMANDES.

<https://www.pantin.fr/la-ville/a-ne-pas-manquer-agenda/artotheque-une-oeuvre-chez-soi-4301>

